

La ministre de la Santé aux petits soins

Cette « aide exceptionnelle » permettra de participer à la modernisation de l'établissement amillois.

Jean-Baptiste Dos Ramos

jean-baptiste.dosramos@centrefrance.com

Une aide de l'État de 920.000 € pour « réaliser les investissements absolument nécessaires » au CHAM. L'annonce, relayée hier matin dans un communiqué, émane d'un courrier signé de la main d'Agnès Buzyn, la ministre de la Santé, adressé à Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret.

Cette somme, versée par l'Agence régionale de santé (ARS), servira à financer des travaux d'urgences, comme de la sécurité incendie ou d'installations électriques, a confirmé la direction de l'hôpital, qui s'est félicitée du geste ministériel.

Réorganisation des effectifs

La présidente du conseil de surveillance de l'établissement, Dominique Paré n'a pas boudé son plaisir non plus : « C'est une bonne nouvelle ». « Jean-Pierre Sueur était intervenu sans succès sur le dossier de la coronarographie, cette fois, ça a porté ses fruits », a-t-elle commenté.

Quelques semaines auparavant, une délégation de représentants du centre hospitalier de l'agglomération montargoise, dont le directeur Didier Poillerat



BLOC. Avant de moderniser le bloc, le CHAM va entreprendre des travaux de sécurité (électrique, incendie). PHOTO : DR

et le président de la commission médicale d'établissement, le docteur Jean-Pierre Pichon, avait plaidé la cause du CHAM auprès de l'élu.

Dans le même courrier, la ministre de la Santé confirme à Jean-Pierre Sueur que « le principe a été acté de valider l'opération de modernisation du ser-

vice des urgences et des blocs opératoires ». Le CHAM va entreprendre d'ici dix-huit mois la plus grosse campagne de travaux de son histoire, à travers un chantier dont le coût pourrait avoisiner les 23 millions d'euros. Il s'agira de moderniser et surtout d'agrandir la capacité des urgences, dont les chiffres

de fréquentation ont explosé au fil du temps. Le service a reçu en 2016 presque quatre fois plus de patients qu'elle ne peut en accueillir (plus de 50.000 passages pour une capacité de 15.000). Le défi sera également de remettre au goût du jour un bloc opératoire qui en a lui aussi bien besoin.

Comme l'avait déjà précisé l'Agence régionale de santé, ce chantier est conditionné par « le retour de l'établissement à l'équilibre financier et de son plan de financement pluriannuel ». Signe d'une politique budgétaire stricte, le CHAM a entamé une réorganisation de ses effectifs, qui, si elle est de nature à rassurer l'ARS, inquiète au plus haut point les syndicats.

Ce plan, qui implique notamment de revoir les plannings et les plages horaires d'une grande partie des personnels soignants, devrait s'accompagner de la suppression de plus d'une vingtaine de postes.

Des travaux de sécurité, avant de penser aux grands chantiers

Si, comme l'avait assuré le directeur, « il ne s'agira pas de licenciements » (*notre édition du 3 février*), la CGT comme la CFDT craignent déjà une baisse de la qualité des soins prodigués par le centre hospitalier.

Sur les dossiers des services psychiatrie et des soins de suite et de réadaptation, la ministre a indiqué qu'elle suivait les demandes présentées en ce qui concerne les crédits de fonctionnement, et que des réponses seraient apportées « dans le courant de l'année 2018 ». ■

MONTARGIS ■ 920.000 € pour l'hôpital

A la suite d'une rencontre avec la ministre de la Santé Agnès Buzyn, le sénateur PS du Loiret Jean-Pierre Sueur a annoncé, ce lundi matin, l'attribution d'une aide exceptionnelle de 920.000 € pour le centre hospitalier de l'agglomération montargoise, à Amilly. Cette somme servira à des travaux d'urgence comme la sécurité incendie et le réseau électrique. Parallèlement, la ministre a confirmé l'accord de principe donné au projet de modernisation du bloc et des urgences. Ce chantier, d'un montant qui dépassera les vingt millions d'euros, reste conditionné à une gestion budgétaire stricte de l'hôpital. ■

LA PHRASE DU JOUR

« Le Groupement hospitalier de territoire ne doit pas être une tutelle d'Orléans sur le reste. Il y a plusieurs pôles : Montargis, Gien, Pithiviers. Je soutiens le CHAM de tout mon cœur. »

Jean-Pierre Sueur, sénateur du Loiret